

MONTESQUIEU ET LA CRITIQUE DES RELIGIONS RÉVÉLÉES : UN DANGER POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

Daniel Chifolo FOFANA,

Maître-assistant Université Alassane Ouattara / Côte d'Ivoire

Mail : danichifolo@yahoo.fr

Résumé

Toute religion du monde se veut source du bonheur et du salut de l'homme. Cependant, pour Montesquieu, le Mahométisme apparaît comme la religion de la malveillance dans la société ; tandis que le Christianisme est la religion de l'épanouissement de l'homme. Montesquieu, prône ainsi l'humanisme du Christianisme et le déshumanisme du Mahométisme. La préoccupation fondamentale dans la présente contribution est de savoir si le jugement de Montesquieu sur le Christianisme et le Mahométisme peut conduire à la paix dans le monde. Le présent article vise à montrer que le procès des deux grandes religions révélées chez Montesquieu n'est pas de nature à favoriser la cohésion sociale mais la division et la terreur. Cette idée invite dans un premier temps à montrer comment Montesquieu évalue de façon critique les religions. Dans un second temps, il s'agira de montrer que la pensée de Montesquieu sur le Christianisme et le Mahométisme est un danger pour l'humanité et mérite d'être révisée au profit d'une exhortation au refus du fanatisme religieux.

Mots-clés : Bonheur - fanatisme religieux - humanisme - religion - danger - paix- malveillance

Abstract

Every religion in the world wants to be the source of human happiness and salvation. However, for Montesquieu, Mahometanism appears as the religion of malevolence in society; while Christianity is the religion of human fulfillment. Montesquieu advocates the humanism of Christianity and the dehumanism of Mohammedanism. The fundamental concern in this contribution is whether Montesquieu's judgment on Christianity and Mohammedanism can lead to peace in the world. The present article aims to show that the trial of the two great religions revealed in Montesquieu is not likely to promote social cohesion but division and terror. This idea first invites us to show how Montesquieu critically evaluates religions. In a second time, it will be necessary to show that the thought of Montesquieu on Christianity and Mohammedism is a danger for humanity and deserves to be revised in favor of an exhortation to the rejection of religious fanaticism.

Keywords: Happiness - religious fanaticism - humanism - religion - danger - peace - malevolence

Introduction

Le monde est partagé entre deux grandes religions que sont le Mahométisme et le Christianisme. Toutes deux ont pour point commun le salut et le bonheur de l'homme. Mais, Montesquieu fait un jugement de valeur à l'endroit de celles-ci. Il écrit : « La religion chrétienne est éloignée du pur despotisme (...) Pendant que les princes mahométans donnent sans cesse la mort (...) la religion, chez les chrétiens, rend les princes (...) moins cruels (...) Chose admirable! » (Montesquieu, 1969, p.231). Le Christianisme apparaît comme la religion qui s'oppose à la

violence. Elle est d'une bienveillance qui procure à l'homme un sentiment de paix, de sécurité et de réconfort moral. Quant au Mahométisme, il fait la promotion de la violence et de la mort.

Le Christianisme et le Mahométisme apparaissent comme deux religions qui s'opposent par nature. Si la première est une religion douce, tolérante et constructive, la deuxième conduit à l'intolérance et au crime. Montesquieu (1969, p.231) a pu écrire :

La religion chrétienne (...) fait encore notre bonheur (...) C'est la religion chrétienne qui (...) a empêché le despotisme de s'établir (...) Tout près de là, on voit le mahométisme faire (...) égorger, en faveur de celui qui monte sur le trône (...) nous devons au christianisme (...) un certain droit des gens (...) C'est ce droit des gens qui fait (...) ces grandes choses : la vie, la liberté, les lois, les biens.

La religion chrétienne mène au bonheur et à l'épanouissement dans la mesure où elle ne fait pas perdre la vie et procure la liberté, la justice, les bonnes mœurs et les bonnes lois. En face du Christianisme, se trouve le Mahométisme qui conduit à la malveillance et au malheur.

Montesquieu fait une nette différence entre le Christianisme et le Mahométisme. Pendant qu'il fait l'apologie du Christianisme, il désapprouve et blâme le Mahométisme. Conformément à ce parti pris, une interrogation se pose : Le jugement que porte Montesquieu sur les religions est-il en faveur de la paix et du vivre-ensemble ? Pour être précis, le jugement critique de Montesquieu sur les religions est-il de nature à sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde ? L'analyse de ce problème nécessite le questionnaire suivant pour orienter la recherche : La religion chrétienne est-elle plus humaniste que l'Islam ? Toute idée de supériorité d'une religion sur une autre ne conduit-elle pas à la déchirure sociale ?

Le but recherché dans cet article est de montrer que le procès des religions chez Montesquieu, qui consiste à valoriser le Christianisme et à dévaloriser le Mahométisme est anti-social et contribue à la division de l'humanité. Pour justifier rationnellement cette thèse, nous nous sommes servis d'une méthode critique qui vise à examiner la pensée de Montesquieu et à montrer la dangerosité de son jugement sur les grandes religions du monde. Pour ce faire, nous avons subdivisé notre travail en deux parties : Dans la première partie, nous développerons la conception de Montesquieu sur le Christianisme et le Mahométisme. Dans la deuxième partie, nous montrerons que l'appréciation des religions chez Montesquieu est un péril pour l'harmonie et la cohésion sociale.

I. REGARD CRITIQUE DE MONTESQUIEU SUR LE CHRISTIANISME ET LE MAHOMÉTISME

1.1. Défense du Christianisme : Montesquieu face à M. Bayle

La religion est pour Montesquieu une composante essentielle de l'esprit général des peuples. À première vue, la pensée religieuse chez Montesquieu n'est pas négative. Et, elle semble être modérée comparativement à celle de M. Bayle contre qui, il s'insurge d'ailleurs : « M. Bayle, après avoir insulté toutes les religions, flétrit la religion chrétienne : il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un État qui pût subsister ». (Montesquieu, 1969, p.238). M. Bayle ne croit pas à la vertu politique en toutes religions. Particulièrement, il ne croit pas que les chrétiens peuvent instituer un gouvernement d'ordre qui puisse résister et rendre les hommes heureux. Enfin, pour M. Bayle, la religion et singulièrement le Christianisme est inefficace pour la formation et le maintien d'un État de droit.

En l'encontre de M. Bayle Montesquieu écrit : « Pourquoi non? Les principes du chris-

tianisme, bien gravés dans le cœur, seraient infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies, ces vertus humaines des républiques, et cette crainte servile des États despotiques » (Montesquieu, 1969, p.238). Pour Montesquieu, les principes du Christianisme sont essentiels, une fois bien ancrés dans les cœurs, ils sont plus humains que l'ordre institué par les gouvernements humains basé sur du faux. Ainsi, à l'endroit des chrétiens il écrit : « Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs (...) ils sentiraient très bien les droits de la défense naturelle; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie » (Montesquieu, 1969, p.238). Cela signifie que les chrétiens ont une bonne instruction de leurs devoirs. Ils pourraient ainsi bien les remplir et intérioriser le droit de la défense naturelle. Mieux, ils adopteront moins les devoirs et les principes humains que ceux de la religion qui sont forts et serviables à l'humanité.

Dans l'entendement de Montesquieu, M. Bayle ignore le fondement et l'esprit de sa propre religion supposée être le christianisme. Indigné, il écrit :

Il est étonnant qu'on puisse imputer à ce grand homme d'avoir méconnu l'esprit de sa propre religion; qu'il n'ait pas su distinguer les ordres pour l'établissement du christianisme d'avec le christianisme même, ni les préceptes de l'Évangile d'avec ses conseils. Lorsque le législateur, au lieu de donner des lois, a donné des conseils, c'est qu'il a vu que ses conseils, s'ils étaient ordonnés comme des lois, seraient contraires à l'esprit de ces lois (Montesquieu, 1969, p.238)

Si le législateur a donné des conseils en lieu et place des lois, c'est parce que les conseils qu'il a donnés ont plus de valeur que l'esprit même des lois. Montesquieu pense le fait religieux et le traite en écrivain politique. La religion est-elle utile au bonheur social ? En face de cette question, il répond : « M. Bayle a prétendu prouver qu'il valait mieux être athée qu'idolâtre; c'est-à-dire (...) qu'il est moins dangereux de n'avoir point du tout de religion, que d'en avoir une mauvaise » (Montesquieu, 1969, p. 234). Voici une autre affirmation de M. Bayle qui choque Montesquieu : « J'aimerais mieux (...) que l'on dit de moi que je n'existe pas, que si l'on disait que je suis un méchant homme » (Montesquieu, 1969, p. 234). La remarque est claire, Montesquieu n'est pas athée. À preuve, il considère que la pensée de M. Bayle « n'est qu'un sophisme, fondé sur ce qu'il n'est d'aucune utilité au genre humain que l'on croie qu'un certain homme existe, au lieu qu'il est très utile que l'on croie que Dieu est » (1969, p. 234). Autrement dit, M. Bayle développe une fausse philosophie lorsqu'il pense que seul l'homme existe et que Dieu n'est pas. Pour contester, Montesquieu (1969, p. 235) écrit : « Celui qui n'a point du tout de religion, est cet animal terrible qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore ». En d'autres termes, l'athéisme ne conduit à aucune vertu mais à une certaine violence et à la nuisance de l'autre.

En fustigeant M. Bayle et en le traitant à la fois de sophiste et d'animal féroce, Montesquieu assigne une place de choix à la religion dans la société. « C'est mal raisonner contre la religion, de rassembler (...) une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits. Si je voulais raconter tous les maux qu'ont produits (...) les lois civiles (...) je dirais des choses effroyables » (Montesquieu, 1969, p. 235) En effet, c'est une grave erreur que de relever les dérives de la religion et de faire taire ses biens faits dans le monde. S'il s'agissait de passer au peigne fin les dérives qu'ont engendrées les lois civiles dans les gouvernements humains, elles seront certainement plus graves que celles de la religion. Les gouvernements humains ont donc fait plus de tort à l'humanité que la religion. Mais, cela n'empêche que Montesquieu fasse le procès des religions révélées pour préciser la bonne et la mauvaise.

1.2. Le procès du christianisme et du Mahométisme

Montesquieu a fait le procès du christianisme et du mahométisme. Son jugement est en faveur du christianisme. La précision est claire (1969, p.236) : « La religion chrétienne (...) c'est (...) la douceur (...) les princes (...) sont (...) plus hommes (...) les princes mahométans donnent sans cesse la mort ». Le christianisme apparaît comme une religion qui fait la culture de la non-violence. Elle prône l'amour du prochain. À travers ses enseignements, le prince n'est ni méchant ni cruel. Pour Montesquieu, le christianisme est une religion tolérante. Elle rend les princes et tous les adeptes sobres, sociables et humains. Par contre, le mahométisme sème la terreur et la mort. En conclusion logique, le christianisme est la religion du développement humain et le mahométisme, la religion du malheur et de la nuisance.

Par ailleurs, pour justifier le christianisme sur le plan des dogmes, Montesquieu (1969, p.242) écrit : « Ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme; il faut (...) qu'elle le dirige. C'est ce qu'a fait (...) la religion chrétienne (...) elle nous fait espérer un état que nous croyons (...) tout, jusqu'à la résurrection (...) nous mène à des idées spirituelles ». Les dogmes dans le christianisme sont sensés et bien expliqués. Ils sont le fondement de la société de Jésus-Christ parce qu'ils agrandissent la foi et maintiennent les fidèles dans la croyance en Dieu. Montesquieu pense que sur la base des principes du christianisme « la religion chrétienne (...) semble avoir d'objet que la félicité » dans la mesure où « le prince héritier d'Éthiopie jouit d'une principauté, et donne aux autres sujets l'exemple de l'amour et de l'obéissance. Que, d'un côté [c'est-à-dire dans l'Islam], l'on se mette devant les yeux les massacres continuels des rois et des chefs » (Montesquieu 1969, p.236). En clair, par principe, la béatitude caractérise la religion chrétienne. L'exemple que Montesquieu donne pour justifier ce qu'il dit à présent du christianisme est celui du prince héritier d'Éthiopie dont la magnanimité est exceptionnelle. À l'opposé, la société de Mahomet est intolérante, sadique et sanguinaire. L'exemple que l'auteur donne dans l'histoire pour élucider la violence du Mahométisme ou de l'Islam, est celui du massacre répété des rois grecs et romain suivi de la destruction des peuples et des villes Asiatiques par des chefs comme Thimur et Gengiskan.

L'histoire de la religion et des faits religieux ont conduit Montesquieu à écrire :

Les hommes étant faits pour se conserver (...) et faire (...) la société, la religion ne doit pas leur donner une vie trop contemplative. Les mahométans deviennent spéculatifs par habitude; ils prient cinq fois le jour, et chaque fois, il faut qu'ils fassent un acte par lequel ils jettent derrière leur dos tout ce qui appartient à ce monde : cela les forme à la spéculation » (Montesquieu 1969, p.240).

Pour Montesquieu, toute religion révélée ne doit pas se focaliser sur l'introspection, la méditation mystique, la réflexion abstraite et théorique. Elle doit contribuer à l'évolution des consciences ou des mentalités et à la transformation de l'humanité. Il trouve donc dans ses méditations philosophiques que les mahométans, quand bien même, qu'ils font cinq prières par jour sont assujettis à la spéculation. Les fidèles de Mahomet développent des grandes théories et demeurent dans la recherche abstraite de l'humain et du vrai bonheur.

En le disant, Montesquieu met le christianisme au-dessus du mahométisme sur le plan politique, social et humanitaire. Il a pu écrire : « Un prince qui aime la religion, et qui la craint, est un lion qui cède à la main qui le flatte, ou à la voix qui l'apaise : celui qui craint la religion, et qui la hait, est comme les bêtes sauvages qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent » (Montesquieu 1969, p. 235). L'image du lion montre la démarcation entre le christianisme et le mahométanisme. Montesquieu pense que le prince chrétien ayant l'amour et la crainte de la religion est tolérant à l'endroit du prochain. Le prince mahométan, lui, se ca-

ractérisé par l'hypocrisie et par la puissance de nuire l'autre. À ce sujet, il (1969, p. 241) écrit : « La religion des Guèbres rendit autrefois le royaume de Perse florissant; elle corrigea les mauvais effets du despotisme : la religion mahométane détruit aujourd'hui ce même empire ». La religion mahométane, par son intolérance continue de détruire encore, aujourd'hui, l'empire perse, autrefois, rendu florissant par la religion des Guèbres.

En tout état de cause, la pensée de Montesquieu sur les deux grandes religions du monde, n'est pas de nature à harmoniser le tissu social et à conduire à la paix et au vivre-ensemble. L'auteur n'adopte pas une attitude tolérante à l'endroit du mahométisme ou de l'Islam. Ainsi, ne s'inscrivant pas dans la culture de la paix et de la tolérance religieuse, l'auteur de *De l'esprit des lois* apparaît comme un danger pour la sécurité et la cohésion sociale.

II. DANGEROUSITÉ DE LA PENSÉE RELIGIEUSE DE MONTESQUIEU ET EXHORTATION AU REJET DU FANATISME RELIGIEUX

2.1. L'exclusion du Mahométisme : un péril pour la société

La dangerosité de la pensée de Montesquieu sur les religions apparaît dans les déclarations suivantes : « Sur le caractère de la religion chrétienne et celui de la mahométane, on doit (...) embrasser l'une et rejeter l'autre » (Montesquieu 1969, p. 237). Une précision, ici, n'est pas sans intérêt. Cette précision est que Montesquieu défend exclusivement le Christianisme. À preuve, il écrit au sujet du Mahométisme : « C'est un malheur pour la nature humaine, lorsque la religion est donnée par un conquérant. La religion mahométane (...) agit encore sur les hommes avec cet esprit destructeur qui l'a fondée » ((Montesquieu, 1969, p. 237). Montesquieu fait une différence entre le Mahométisme et le Christianisme. Le Mahométanisme (l'Islam) est appréhendé comme une religion qui ne remplit pas les normes sociaux-religieuses.

Comme il n'y a guère que les religions intolérantes qui aient un grand zèle pour s'établir ailleurs, parce qu'une religion qui peut tolérer les autres, ne songe guère à sa propagation, ce sera une très bonne loi civile, lorsque l'État est satisfait de la religion établie, de ne point souffrir l'établissement d'une autre (Montesquieu 1969, p.250).

A priori, Montesquieu vise le Mahométisme. Pour lui, compte tenu de son zèle, le Mahométisme n'est pas une religion tolérante. C'est pour cela qu'elle s'étend sur d'autres territoires par la conquête ou la guerre. En prévision, lorsqu'un État a déjà une religion qu'il juge bonne, il a la capacité de refuser l'établissement d'une mauvaise. « Voici donc le principe fondamental des lois politiques en fait de religion. Quand on est maître de recevoir dans un État une nouvelle religion, ou ne pas la recevoir, il ne faut pas l'y établir » (Montesquieu 1969, p.250). Cette idée devait prendre forme dans la constitution de tout État dans la mesure où chaque État est maître de ses lois, car il « est bien plus évident qu'une religion doit adoucir les mœurs des hommes, qu'il ne l'est qu'une religion soit vraie » (Montesquieu 1969, p.237).

Mais, il est important de comprendre avec Rousseau (1976, p.32) que « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme ». On peut dire qu'à la source, toutes les religions sont bonnes, mais ce sont les hommes qui les corrompent au fur et à mesure. En ce sens, les hommes sont auteurs du mal et non la religion. Montesquieu devait donc œuvrer pour la tolérance religieuse. Qu'est-ce que la tolérance religieuse? La tolérance religieuse, pour nous, est l'acceptation de la religion de l'autre, le libre cours des idéologies que nous ne partageons pas ou même qui contredisent la nôtre. Elle est le fait de pardonner les offenses dont on est souvent victime. La tolérance religieuse consiste à admettre chez l'autre une manière de penser différente de nous. La pensée de Montesquieu sur

les religions devait s'inscrire dans le cadre d'une éthique religieuse et appréhender toutes les religions comme des institutions de cohésion entre tous les peuples de la terre. Montesquieu devait agir de tel sorte que les effets de sa pensée sur la religion ne soient pas destructeurs pour les générations futures.

Aujourd'hui, le Mahométisme est une grande et importante religion. Ainsi, tenté de l'exclure dans la société pourrait entraîner une insécurité sociale. C'est choquer l'orgueil des mahométans pratiquants et donner probablement force soit au terrorisme organisé, soit au terrorisme idéologique ou religieux, soit au terrorisme international. En analysant les propos de Montesquieu sur les religions, on peut dire que le terrorisme était latent et susceptible de se manifester. Le terrorisme n'est donc « pas un phénomène nouveau » (B.challand, 2006, p.20) ; même si « le problème juridique de sa définition est fondamentalement marqué par le XXème siècle » (L. Hennebel et G. Lewkowicz, 2009, p. 20). Mais, en quoi consiste le terrorisme organisé, idéologique et international ?

Premièrement, le terrorisme organisé se définit de manière générale comme un terrorisme orchestré par un groupe d'individus ayant une idéologie et visant la déstabilisation d'un État, par l'instauration de la terreur. Le prince Piotr Kropotkine (1842-1921), écrivait en ce sens en 1880 dans *le journal Le Révolté* que « *La révolte permanente par la parole, par l'écrit, par le poignard, le fusil, la dynamite [...], tout est bon pour nous, qui n'est pas la légalité* » (François Bernard HUYGHE, *Définition du terrorisme*.[http :huyghe.fr](http://huyghe.fr), www.demlid.com/attentats/definition.hmt, p. 8. Consulté le 1^{er} mars 2016 à 2heures 12 mn). Pour lui, le terrorisme est un mouvement de révolte qui passe par tout ce qui permet de mener cette révolte à savoir, la prise de parole, de l'écriture, des poignards, des fusils ou des bombes. Le terrorisme organisé est donc, un terrorisme contenant plusieurs groupes de personnes partageant une idéologie. C'est un terrorisme structuré, ordonné qui s'insurge soit contre un État soit contre des idéaux. L'on peut citer entre autres Al Qaïda au Maghreb Islamique (A.Q.M.I) ; Mouvement National pour la Libération de l'Azawad (MNLA) ; Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), BOKO HARAM etc...qui sont des mouvement terroristes *révolutionnaires* qui s'insurgent contre un mode de pensée différent : terrorisme islamique.–

Deuxièmement, le terrorisme idéologique est un terrorisme d'idée. Il se manifeste dans l'intention de supprimer l'idée d'un penseur ou d'un groupe. Pour ce terrorisme, tuer une personne, c'est tuer une idée. Le Front populaire de libération de la Palestine, fondé par Georges Habache, Illich Ramirez Sanchez [avec son ouvrage *l'Islam révolutionnaire*], le groupe Action Directe mené par Jean-Marc Rouillan en France sont autant de mouvements du terrorisme idéologique. Le terrorisme idéologique est, en effet, un terrorisme radical soit de droite, soit de gauche, qui s'insurge contre une idée en défendant une autre. L'idéologie qu'il récuse est l'impérialisme et surtout la tendance à la supériorité.

Troisièmement, le terrorisme international. Il se conçoit comme une branche du terrorisme idéologique. Il a des fondements religieux. Ce terrorisme rime avec l'islamisation du monde. Il a pour but d'instaurer dans le reste du monde une religion commune : l'Islam ou le Mahométisme¹. En somme, nous pensons que ces différentes formes de terrorisme, en général, sont nées des frustrations qui ont été produites par certaines pensée comme celle de Montes-

1 Les exemples de ce type de terrorisme sont légions, nous pouvons citer entre autres, A.Q.M.I («Al-Qaïda au Maghreb islamique»), le mouvement djihadiste, «El-Moudjahidin», mise en place par Ben Laden), Boko Haram, le mouvement «contre-djihad, du Norvégien Anders Behring Breivik (qui parvient à assassiner 77 personnes lors des attentats d'Oslo du 22 juillet 2011).

quieu qui stipule que le Mahométisme est la religion qui tue et que le Christianisme est celle qui construit et développe la société. Une pareille idée pleine de fanatisme religieux doit être conjurée ou exorcisée au profit de la consolidation de la paix et la sécurité sociale.

2.2. Exhortation au rejet du fanatisme religieux

L'exhortation au rejet du fanatisme religieux concerne tous ceux qui, comme Montesquieu, offensent une religion au profit d'une autre jugée supérieure. La religion est inhérente à tous les peuples sur la terre. Jamais, il n'existe une société sans religion. C'est la religion qui donne sens à la vie et à l'existence humaine. Montesquieu aurait dû orienter sa réflexion dans le sens Augustinien. Selon S. Augustin, les hommes sont nécessairement liés à la religion, c'est-à-dire à Dieu. Il l'énonce clairement :

D'où vient, mon Dieu, et quel est ce secret et ce mystère, que vous bénissez les hommes afin qu'ils croissent, qu'ils se multiplient, et qu'ils remplissent la terre ? Ne voulez-vous point faire comprendre par là quelque autre chose ? (...) Certes, je dirais, mon Dieu vous nous avez créés à votre image, que vous avez voulu accorder particulièrement à l'homme cette faveur de votre bénédiction (S. Augustin, 1993, p. 367).

L'identité réelle de l'homme se mesure par rapport à l'être suprême. La conscience devient ainsi comme une lumière pour connaître et comprendre Dieu. Selon le Pape Benoit XVI,

Entre la loi de Dieu et la liberté de l'homme, il n'existe pas de contradiction : la loi de Dieu correctement interprétée ne restreint pas, pas plus qu'elle n'élimine, la liberté de l'homme, mais au contraire elle garantit et elle la promet puisque la liberté atteint sa perfection quand elle est ordonnée à Dieu (Benoit 2006, p. 58).

Les lois humaines, bien faites, ne sont pas contraires à celles de Dieu. Au contraire, lorsqu'elles sont toutes deux associées, la liberté des hommes tend vers la perfection.

Ainsi, la connaissance de Dieu contribue largement à l'harmonie et au bonheur sur terre. Si la conscience permet à l'homme de s'autocritiquer, elle devient la source de la recherche de l'épanouissement de l'homme. En ce sens, toute réflexion sur la religion devrait conduire à la promotion du vivre-ensemble et de l'union entre tous les hommes. C'est en ce sens que Proudhon (1951, p. 80) a pu écrire : « c'est la religion qui cimentait les fondements des sociétés. Que de vertus elle fit éclore ! Elle embrassa les peuples en confondant les langues et les races ! ». La religion apparaît comme le soubassement des sociétés puisqu'elle a essentiellement pour mission d'humaniser à travers la tolérance, la réconciliation, la paix et la justice. La conscience religieuse devient refus de nuire à l'autre.

À partir d'une bonne philosophie de la religion, les peuples peuvent renforcer l'union et la solidarité. « Parmi les facteurs (...) qui modèlent une civilisation, on ne peut négliger la religion. L'homme le plus athée affirme (...) son athéisme par rapport à l'univers religieux (...) où il vit » (M. Malherbe, 1992, p. 8). C'est en ce sens que « l'athée d'un pays d'Islam ne sera pas athée comme un Espagnol, un Russe ou un Américain. Il y a, en fait, un substrat religieux à chaque civilisation dont la compréhension éclaire indubitablement la culture prise dans son sens le plus large » (M. Malherbe, 1992, p. 8). En toute précision, la religion coordonne les peuples et les actions des hommes. Elle doit être saisie dans sa diversité comme l'essence de la vie et de la noble existence humaines. « J'en ai vu plusieurs qui voulaient bien tromper les autres, mais je n'ai jamais vu personne qui voulût bien lui-même être trompé » (Saint Augustin, 1993, p. 529). Augustin expose ici le caractère égoïste et nuisible de l'être humain. La nécessité de la transformation de la société pour Augustin procède de ce propos : « C'est ainsi que l'esprit de l'homme tout faible, tout aveugle, tout souillé, et tout corrompu qu'il est, veut bien se ca-

cher, mais ne veut pas que rien soit caché pour lui » (Saint Augustin, 1993, p. 529). L'orgueil de l'homme le rend fanatique et méchant vis-à-vis de son semblable. N'eut été la religion, la vie ici-bas pourrait être dénuée de tout sens ; c'est par la religion que les hommes ont appris la culture de la paix et de la tolérance dans le monde.

L'originalité de Saint Augustin, c'est d'avoir démontré, sans diaboliser une autre religion, que le christianisme est une école dont le fondement est la tolérance, «l'amour (...), le combat pour la liberté, la volonté de paix entre les hommes » (Encyclopédie Universalis, 1989, p. 453-454). La vertu chrétienne inclue la vertu politique et morale. John Locke emboîtera le pas à Saint Augustin pour un culte de l'humanisme et de la tolérance entre les hommes :

Puisque vous jugez à propos de me demander quelle est mon opinion sur la tolérance que les différents sectes des chrétiens doivent avoir les unes pour les autres, je vous répondrai franchement qu'elle est, à mon avis, le principal caractère de la vraie Eglise (...) Quelques justes prétentions que l'on ait à toutes ces prérogatives, si l'on manque de charité, de douceur et de bienveillance pour le genre humain en général, même pour ceux qui ne sont pas chrétiens, à coup sûr, l'on est fort éloigné d'être chrétien soi-même (...) Si on peut compter sur ce que l'Évangile et les apôtres nous disent, l'on ne saurait être chrétien sans la charité et sans cette foi qui agit par la charité (...), et non point par le fer et le feu. Or, j'en appelle ici à la conscience de ceux qui persécutent, qui tourmentent, qui ruinent et qui tuent les autres sous prétexte de religion, et je leur demande s'ils les traitent de cette manière par un principe d'amitié et de tendresse. Pour moi, je ne le croirais jamais, si ces furieux zéloteurs n'en agissent pas de même envers leurs parents et amis, pour les corriger des péchés qu'ils commettent, à la vue de tout le monde contre les préceptes de l'Évangile. (J.Locke, 1992, p.163-164).

Pour Locke, toute personne menant une réflexion sur la religion a le devoir de faire preuve de prudence. Il doit, pour la paix et l'harmonie dans le monde, modérer sa position religieuse ou sa pensée sur la religion. La religion ne doit pas être source de discorde et de guerre. Tout adepte de la société de Jésus-Christ se doit de faire la culture de la «charité, de la douceur et de la bienveillance» pour toute la communauté humaine sans distinction. C'est ce qui caractérise l'homme religieux et notamment le chrétien. L'on peut donc affirmer que la pensée religieuse augustiniennne et lockéenne, à la différence de celle de Montesquieu, sont épurées de tout fanatisme. Elles sont plus constructives, plus sages et plus réconciliatrices.

Montesquieu apparaît comme un fanatique du christianisme. Or, le fanatisme dans la religion est une croyance aveugle et un acharnement sans borne. Le fanatique religieux pense que, seule, sa religion ou sa croyance est la vérité absolue. Pour ce faire, il impose son idéologie religieuse dans l'environnement social et cherche à la défendre à tout prix. Le faisant, le fanatique religieux devient cruel et criminel à l'égard des autres qui ne partagent pas la même idéologie religieuse que lui. En outre, le fanatique religieux, du point de vue psychologique, n'est pas libre dans la mesure où il est endoctriné par la religion qu'il pratique ; sa raison n'étant plus totalement libre il se laisse guider par ses émotions et les apparences sensibles. Cet état de fait ne doit pas caractériser le philosophe dans la société sensé éclairer la populace.

Conclusion

Les philosophes qui ont pensé la religion avant Montesquieu n'ont diabolisé aucune religion. Ils avaient pour souci d'humaniser et de socialiser le monde. Cependant, la pensée de Montesquieu, singulièrement, sur le christianisme et l'Islam n'envisage pas mettre un terme aux tensions entre les religions. Ni Spinoza, ni Saint Augustin, ni Sigmund Freud n'ont fait opposition au Christianisme et au Mahométisme. Tous soutiennent l'idée que la religion est

nécessaire pour tout peuple qui se prête à la vertu politique et sociale. Le démerite de Montesquieu, c'est de faire un jugement de valeur révélateur de violence entre le Christianisme et le Mahométisme.

Montesquieu n'a pas compris que « le chemin de l'esprit en quête de vérité et de liberté que la philosophie présente se saisie dans l'expérience même de la vie » (E.H Kouassi. 2011, p. 57), et vise l'union, l'harmonie entre les hommes sur le plan politique et religieux. Pour tout préciser, le péché de Montesquieu c'est d'avoir développé des idées de division au sein des deux grandes religions révélées. Le procès du Christianisme et du Mahométisme chez l'auteur *De l'esprit des lois* pénètre l'actualité. Son jugement semble être une source d'éveil au terrorisme actuel perpétré par les intégristes musulmans.

L'esprit scientifique demande à tout philosophe de nier le fanatisme et les préjugés. Ainsi, tout philosophe doit cultiver l'objectivité et la tolérance à l'endroit de toutes institutions et particulièrement des religions révélées et des fidèles. C'est en ce sens que l'enseignement du philosophe Saint Augustin est rassembleur et milite en faveur de la paix et du vivre-ensemble. Les penseurs occidentaux ont prôné l'humanisme comme respect absolu de la personne humaine. Ils se sont donné pour mission de dénoncer les préjugés, de cultiver les esprits qu'il n'y a pas de vérité absolue, de développer l'esprit critique, de combattre l'intolérance, le fanatisme religieux et d'éclairer les esprits aveuglés par les croyances trompeuses. Mais, Montesquieu ne semble pas s'inscrire dans ce cadre. Il a froissé l'égo des mahométans en affirmant avec fanatisme que le Christianisme est la religion de « l'amour et de la paix entre les hommes » et que le Mahométisme est la religion de la haine, de la division, de la terreur, de la guerre et de la mort. Toute une représentation ou une idéologie qui, probablement, peut mettre en péril la paix mondiale et le vivre-ensemble.

Bibliographie

- AUGUSTIN Saint, 1993, *Les Confessions*, trad. d'Arnauld d'Andilly, Paris, Gallimard.
- BLIN Challand, 2006, *Histoire du terrorisme : De l'Antiquité à Al Quaida*, Paris, Fayard
- Encyclopédie Universalis, 1989.
- HENNEBEL Ludovic et LEWKOWTCZ Gregory, 2009, *Le problème de la définition du terrorisme* Bruxelles, Bruyant.
- KOUASSI, Ella H « Augustin Diby ou le refus du penser philosophique paricidaire » in *Annales philosophiques de l'UCAO ?* N°6, 2011.
- LALANDE André, 2010, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F.
- LOCKE John , 1992, *Lettre sur la tolérance*, trad. Jean Le Clerc, Paris, Flammarion.
- MALHERBE Michel, 1992, *Les religions de l'humanité*, Paris, Criterion.
- MONTESQUIEU, 1979, *De l'esprit des lois*, Paris, Flammarion.
- PROUDHON Pierre Joseph, 1951, *Idée générale de la révolution*, Paris, P.U.F.

Webographie

Discours du Pape Benoit XVI, 2006, in *Autopsie du paradigme occidental* <http://www.deshumanisation.com/origines/autopsie-du-paradigme-occidental>, consulté le 30 février 2016 à 01 heure.

Francois Bernard Huyghe, *Définition du terrorisme*, in [http : huyghe.fr/www.demlid.com/atten](http://huyghe.fr/www.demlid.com/atten)